

Les ascensoristes et la sécurité.... Deux communiqués de Presse de l'ARC

Voici deux communiqués de Presse adressés la semaine dernière par l'ARC et l'UNARC à la Presse et qui en disent long sur le « **bluff** » de la Fédération des Ascenseurs.

Communiqué de Presse Précision d'arrêt des ascenseurs et sécurité : le bluff de la Fédération des Ascenseurs

Paris, le 10 octobre 2013

Mesdames, Messieurs,

Petit retour en arrière.

1. *En mai dernier la ministre du Logement a annoncé un « **moratoire** » concernant l'obligation de réaliser des travaux relatifs à la précision d'arrêt des ascenseurs. La raison : le coût très important de cette mesure par rapport à sa réelle utilité.*
2. *La Fédération des Ascenseurs adressa alors communiqué sur communiqué : « **40 % des accidents sont dus au manque de précision d'arrêt** ».*
3. *Le 11 septembre dernier, le ministère réunissait sur ces problèmes un groupe de travail, dont l'ARC fait partie en tant que première association représentative des copropriétaires. La Fédération des Ascenseurs repris alors le même argument : « **40 % des accidents sont dus au manque de précision d'arrêt** ».*
4. *Très présent dans les copropriétés l'ARC sait :*
 - *Que ce chiffre de 40 % est parfaitement fantaisiste ;*
 - *que les quelques accidents consécutifs à l'existence de « **marche** » sont dus **neuf fois sur dix**, à des défauts d'entretien et de réglage et non à l'appareil lui-même.*
5. *Nous avons alors saisis officiellement la Fédération des Ascenseurs pour avoir accès à son enquête, ceci **dès le 12 septembre** :*
 - *quels accidents ?*
 - *où ?*
 - *quand ?*
 - *quelles sont les causes réelles ?*

Nous demandions aussi à consulter et vérifier les sources, toujours en tant qu'association représentative membre du groupe de travail.

6. *Or, malgré plusieurs relances, la Fédération des Ascenseurs et son président ne répondent pas.*

La conclusion est limpide : la Fédération des Ascenseurs a bluffé et nous sommes face à une énorme opération d'« **intoxication** »

L'ARC se trompe ? Alors, monsieur le président de la Fédération des Ascenseurs : répondez à nos questions, laissez-nous accéder à votre enquête (si elle existe).

*

A noter : nous aborderons longuement les questions de travaux de mise en conformité des ascenseurs pendant les deux jours de notre Salon indépendant de la Copropriété, les 16 et 17 octobre, Espace Charenton, 327 rue de Charenton Paris 12^{ème} .

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos salutations distinguées

*Fernand CHAMPAVIER
Président de l'ARC*

*Marie Noëlle AMBLES
Présidente de l'UNARC ».*

**Dernière minute :
la Fédération des Ascenseurs s'enfonce...**

Paris, le 10 octobre 2013

Mesdames, Messieurs,

*Dix minutes après l'envoi de notre communiqué de presse de ce jour intitulé :
« **Précision d'arrêt des ascenseurs et sécurité : le bluff de la Fédération des Ascenseurs** », nous avons reçu la réponse suivante du président de la Fédération des Ascenseurs, M. Stéphane KRAUSE :*

« Les détails et documents supportant les données sur les accidents liés aux ascenseurs que vous demandez, sont des données d'ordre privé, que nous ne pouvons pas communiquer à des tiers ».

*Cette réponse ne trompera personne et confirme notre premier communiqué : la Fédération des Ascenseur « **bluffe** » les copropriétaires.*

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos salutations distinguées

*Fernand CHAMPAVIER
Président de l'ARC*

*Marie Noëlle AMBLES
Présidente de l'UNARC ».*

